

/FE.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 86-165 du 2 Mai 1986

portant approbation des Comptes
Prévisionnels et du Budget d'Inves-
tissement exercice 1986 de l'Insti-
tut National de Cartographie (I.N.C)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU la Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- VU le décret N° 85-196 du 24 Mai 1985 portant approbation des Statuts de l'Institut National de Cartographie ;

SUR rapport du Ministre de l'Equipement et des Transports,

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 9 Avril 1986 ;

D E C R E T :

Article 1er..- Sont approuvés, les comptes prévisionnels et le Budget d'Investissement, Exercice 1986 de l'Institut National de Cartographie tels qu'annexés au présent décret.

.../...

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 2 Mai 1986

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre de l'Equipement
et des Transports,

Girigissou GADO

Le Ministre des Finances
et de l'Economie *assort.*

Didier DASSI

MINISTRE INTERIMAIRE

Ampliatiions : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 4 PPC 2 SGCEN 4 MET-
MFE 8 AUTRES MINISERES 13 SPD 1 DPE-DLC-INSAE 3 BCP 1 IGE 3 DB-DCF-
DSDV-DI-DTCP 10 DCCT-GDE CHANC. 2 PAC 8 CCIB 1 JORPB 1.-